

Critère : 1	Date : 14/01/2026	Création par VN	Modification : par VN	Validation : par
-------------	----------------------	--------------------	--------------------------	---------------------

## DIPLOME D'ETAT d'Accompagnant Educatif et Social

Diplôme relevant du ministère des Solidarités et de la Santé

(Formation par alternance : stage ou apprentissage ; de niveau 3)

### Accessible aux personnes en situation de handicap

<b>Public concerné, nombre,</b>	Formation adulte accessible dans le cadre d'une reconversion, d'une montée en compétences professionnelles, possible en poursuite d'études post bac (ou sans bac) dans l'objectif de se professionnaliser. Mixité des statuts dans le cadre de la formation.
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	Pas de prérequis nécessaire, hormis une aptitude et de l'intérêt pour l'accompagnement des publics. Accessible à tous les niveaux de qualification. Accessible aux personnes en situation de handicap ; possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s). Chaque domaine de compétences peut être validé indépendamment des autres, via les contrôles continus (+ épreuve écrite régionale finale pour le DC1). Ils sont validés en fin de formation par le jury plénier régional. Les premiers tests d'admissions sont proposés en juin de l'année précédente, soit 6 mois avant le début de formation.
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	Le titulaire du DE AES est en situation d'accompagnement social des différents publics (enfants, adolescents, adultes, en perte d'autonomie ou en situation de handicap) dans leur vie quotidienne. C'est un professionnel du domaine sanitaire et social qui interviendra à domicile, en structure ou en milieu éducatif.
<b>Objectifs</b>	<b>Devenir un professionnel de l'accompagnement social</b> Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne
<b>Contenu de la formation</b>	La formation se décompose en différentes périodes permettant de travailler des compétences professionnelles en lien avec les 4 Domaines de Compétences. DC1 : Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne. DC2 : Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité. DC3 : Accompagner la vie sociale et relationnelle de la personne. DC4 : Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention. DC5 : Travailler en équipe pluri-professionnelle, gérer les risques et traiter les informations, liées à l'accompagnement de la personne. + AFGSU 2
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique d'une pédagogie active incluant, de façon variée : <ul style="list-style-type: none"> <li>Des exercices, des études de cas, des visites d'entreprise, des interventions de professionnels, des salons, des conférences, des travaux pratiques, des travaux de groupe et de mise en commun.</li> <li>Les situations donnent lieu à une prise de recul, une analyse de pratique,</li> <li>Les tours de table / bilan, les réflexions au fil de l'alternance donnent lieu à une capitalisation d'expériences professionnelles et à une réflexion sur ses aptitudes et propre positionnement en tant que futur accompagnant éducatif et social.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> Exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo... Drive pour stockage de ressources Salle de cours attribuée à la promotion, espace CDR, et de travaux pratiques.</p> <p><b>Modalités :</b> Présentiel, à distance en cas de nécessité sanitaire ou dans le cadre de la continuité pendant l'alternance.</p> <p><b>Certification :</b> 1 épreuve terminale, examen régional coordonné par la DREETS (écrit DC1 de 2h) + Obtention de l'AFGSU 2</p> <p><b>DC1 :</b> 1 écrit non noté + 1 oral (jury = 1 formateur + 1 professionnel) + 1 à 3 évaluations de terrain professionnel (+ épreuve régionale)</p> <p><b>DC2 :</b> 1 oral/cas pratique (jury = 1 formateur + 1 professionnel) + 1 à 3 évaluations de terrain professionnel</p>

Critère : 1 Indicateur : 1	Date : 14/01/2026	Création par VN	Modification : par VN	Validation : par
-------------------------------	----------------------	--------------------	--------------------------	---------------------

	<p><b>DC3</b> : 1 écrit non noté + 1 oral (jury = 1 formateur + 1 professionnel) + 1 à 3 évaluations de terrain professionnel</p> <p><b>DC4</b> : 1 écrit non noté + 1 oral (jury = 1 formateur + 1 professionnel) + 1 à 3 évaluations de terrain professionnel</p> <p><b>DC5</b> : 1 épreuve écrite / Etude de cas + 1 à 3 évaluations de terrain professionnel</p>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p>Etablir une relation attentive de proximité, en fonction des capacités potentielles de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).</p> <p>Participer au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie.</p> <p>Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.</p> <p>Intervenir en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent.</p> <p>Soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.</p> <p>Intervenir au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrire son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé, en lien avec les familles et les aidants.</p> <p>Contribuer à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.</p> <p>Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement.</p>
<b>Aménagements, dispenses</b>	Selon les textes réglementant ce diplôme, aménagement possible de la certification, sous couvert de la DREETS (bénéfice / dispenses d'épreuves).
<b>Durée</b>	<p>Durée totale : 11 mois 1/2</p> <p>Durée hebdomadaire : 21 h en centre</p> <p>Durée en alternance : 14 h ou 35 h selon le calendrier de formation</p>
<b>Dates</b>	<p>De novembre à octobre.</p> <p>Le dernier examen (écrit régional DC1) a lieu le dernier vendredi du mois d'octobre.</p>
<b>Lieu(x)</b>	MFR – CFR de Gugnécourt – Antenne de Thaon-Les-Vosges 1 Rue de Lorraine 88150 THAON-LES-VOSGES
<b>Coût par participant</b>	<p>Modalités Financières</p> <p>En 2020, l'Association de la MFR – CFR de Gugnécourt a décidé de réfléchir à une politique tarifaire au service des familles.</p> <p>Aussi un tarif le plus adapté possible de scolarité et de pension ou de demi-pension a été délibéré en Conseil d'Administration en 2020 pour une mise en œuvre dès la rentrée 2020. Les tarifs sont ainsi proposés sur le site internet cfr-gugnecourt.com dans l'onglet de formation.</p>
<b>Responsable de l'action, contact</b>	NICOLAS VIRGINIE, <a href="mailto:virginie.nicolas@mfr.asso.fr">virginie.nicolas@mfr.asso.fr</a> – 03 29 65 72 43
<b>Suivi de l'action</b>	<p>Emargement pendant les alternances à la MFR-CFR.</p> <p>Positionnement et accompagnement du positionnement.</p> <p>Livret de stage (évaluation des atteintes des objectifs) - Classeur d'alternance.</p> <p>Actions de suivi en entreprises.</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Bilans de formation - Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation - Visites d'entreprises - Livrets de formation</p> <p>Résultats à l'examen</p> <p>2025 : 100 %</p> <p>2024 : 100 %</p> <p>2023 : 100 %</p>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<p>Insertion directe sur le terrain professionnel : service à domicile, EHPAD, UVP, FAS, FAM, MAS, CHRS, MFR, ...</p> <p>Poursuite avec dispenses vers DE Aide-Soignant, DE Auxiliaire de Puériculture, DE Ambulancier.</p>